

SEANCE DU
14 DÉCEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
62

Date de convocation :
8 décembre 2022

Date d'affichage :
15 décembre 2022

OBJET :
**Budget annexe Assainissement -
Vote du budget primitif 2023**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 69**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 68**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 1**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 7**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 2**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 14 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Polyvalente - 71200 SAINT SERNIN DU BOIS, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - M. Guy SOUVIGNY - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER

VICE-PRESIDENTS

Mme Viviane PERRIN - Mme Alexandra MEUNIER - M. Noël VALETTE - M. Michel CHAVOT - M. Sébastien CIRON - M. Michel CHARDEAU - M. Charles LANDRE - M. Jean-Paul BAUDIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Denis BEAUDOT - M. Jean GIRARDON - M. Denis CHRISTOPHE - Mme Christiane MATHOS - Mme Séverine GIRARD-LELEU - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Sébastien GANE - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Gérard DURAND - M. Felix MORENO - M. Lionel DUPARAY - M. Philippe PRIET - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Yohann CASSIER - M. Gilbert COULON - M. Marc MAILLIOT - M. Thierry BUISSON - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Jean-Paul LUARD - M. Laurent SELVEZ - M. Roger BURTIN - M. Christian GRAND - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - Mme Valérie LE DAIN - M. Christophe DUMONT - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Bernard FREDON - Mme Chantal LEBEAU - M. Didier LAUBERAT - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Abdoukader ATTEYE - Mme Paulette MATRAY - Mme Amélie GHULAM NABI - M. Gérard GRONFIER -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Frédéric MARASCIA
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)
Mme LODDO (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
Mme COUILLEROT (pouvoir à Mme Laëtitia MARTINEZ)
M. TRAMOY (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Félix MORENO



Le rapporteur expose :

« Le projet de budget primitif 2023 assainissement collectif est marqué par la mise en œuvre d'expertises et de travaux significatifs sur les réseaux et les ouvrages, afin de mieux protéger les usagers contre les inondations et de mieux traiter les eaux usées.

Dans ce contexte, les objectifs suivants sont toujours d'actualité :

- Assurer la maîtrise qualitative et quantitative des eaux usées des usagers domestiques et industriels,
- Améliorer la lisibilité et la qualité perçue du service public communautaire aux usagers,
- Assurer le financement durable du service.

En fonctionnement, les dépenses réelles de ce budget s'élèvent à 6 967 755 €, dont plus de 5,5 M € au titre de contrat de régie intéressée. Ces dernières présentent une évolution de 7,6% par rapport au budget primitif 2022 et de 5,9% en comparaison avec le budget total voté.

Les charges liées à la régie intéressée comprennent notamment :

- 1 536 000 € de remboursement des charges de personnel au régisseur, en hausse sensible (+ 21 %), compte tenu de la réorganisation en projet conduisant potentiellement à des renforts significatifs dès l'été 2023 ;
- 1 128 000 € de frais de sous-traitance ;
- 505 000 € de remboursement de charges diverses (télécommunications, loyers, assurances, etc...) ;
- 412 000 € pour la consommation électrique ;
- 763 000 € pour les produits de traitement et l'évacuation des boues ;
- 82 000 € pour les impôts et taxes (taxes foncières et CET) ;
- 612 000 € au titre des frais de siège et 81 000 € de redevance versée au titre du renouvellement des compteurs.

Les autres charges à caractère général, hors régie intéressée, concernent principalement la réalisation d'études, le paiement des taxes foncières, l'entretien des lagunes, des exutoires et déversoirs d'orage, la dératisation des réseaux et le débroussaillage. La dotation s'élève à 251 431€.

Les charges de personnel intègrent le remboursement au budget eau potable des frais du service dédié à la gestion de la compétence, pour 465 142 €.

Les autres charges de gestion courante intègrent principalement la compensation financière des tarifs du SMEMAC pour 35 000 €.

Enfin, les atténuations de produits d'un montant de 510 000 € correspondent au reversement des redevances à l'agence de l'eau.

S'y ajoutent le remboursement des intérêts de la dette pour 154 240 €, et les amortissements des immobilisations qui représentent 1 658 410 € (mouvements d'ordre).

Les charges exceptionnelles intègrent la prévision de rémunération du régisseur (qui sera ajustée en fonction du résultat d'exploitation en fin d'année) pour 141 000 €.

Dans ces conditions, la section de fonctionnement dégage un autofinancement de 192 148 €.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 8 522 013 € et intègrent l'ensemble des recettes issues de la facturation ainsi que les participations aux branchements pour 7 611 013 €. Il est précisé que cette prévision intègre une baisse des consommations de 1% et l'évolution du tarif de près de 6% conformément à la projection établie pour financer notamment les schémas directeurs.

Les recettes comprennent également le remboursement du budget général au titre des charges d'exploitation des eaux pluviales portées par le budget assainissement collectif pour 911 000 €.

La dotation aux amortissements des subventions est de 296 000 € (recettes d'ordre).

Au vu de ces éléments, les niveaux d'épargne (nette et brute) du budget annexe assainissement collectif se présentent de la manière suivante :

Fonctionnement	BP 2022	BP 2023	Evolution BP 2023 / BP 2022
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) (a)	8 196 350	8 522 013	3,97%
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) hors intérêts (b)	6 369 489	6 813 515	6,97%
Epargne de gestion (c=a-b)	1 826 861	1 708 498	-6,48%
Intérêts de la dette (d)	145 313	154 240	6,14%
Epargne brute (e=c-d)	1 681 548	1 554 258	-7,57%
Remboursement capital de la dette (f)	435 000	516 405	18,71%
Epargne nette (g=e-f)	1 246 548	1 037 853	-16,74%

En ce qui concerne les dépenses d'équipement 2023, celles-ci s'élèvent à 6 608 800 €.

Les principales opérations d'investissement prévues pour 2023 sont les suivantes :

- La mise en œuvre des schémas directeurs intensifiée pour 4 174 600 €, ainsi que la poursuite d'actions de dégagement et repérage des réseaux et des contrôles de conformité des branchements avec la réalisation d'expertises, liées notamment aux schémas directeurs à Torcy, Blanzay, Gévelard, Montceau et le Breuil ;
- La mise en œuvre des travaux de rénovation des réseaux urgents hors schéma directeur pour 1 207 000 € ;
- La mise en œuvre des travaux de sécurisation des usines de dépollution pour 130 000 €, qui intègre le décalage de certaines interventions prévues au départ en 2021, le démarrage du schéma directeur de Sanvignes Essarts, la réalisation d'un chemin d'accès à l'UDEP de Saint Symphorien et le GER relevant du régisseur ;
- La mise en œuvre des travaux d'extension des réseaux d'eaux usées pour 100 000 €, afin de poursuivre l'accompagnement du développement du territoire ;
- La mise en œuvre des actions d'intérêt communautaire pour 350 000 €, comprenant les besoins récurrents de branchements neufs et rénovations de branchements et regards ;
- Les travaux d'investissement confiés au régisseur dans le cadre du contrat de régie intéressée, ils porteront sur le renouvellement des équipements et matériels tournants (hydrauliques, électromécaniques), ainsi que des équipements électriques et électroniques (552 000 €).

Le programme détaillé des investissements est annexé au présent rapport. Le total des dépenses réelles d'investissement s'élève à 7 134 505 € dont 516 405 € au titre du remboursement du capital des emprunts.

A ces dépenses d'investissement s'ajoute les opérations d'ordre au titre de l'amortissement des subventions d'un montant de 296 300€, soit un montant total en dépenses de 7 430 805 €.

Le financement de ces travaux est assuré par le versement de subventions pour 354 370 € du département de Saône et Loire et de l'Agence de l'Eau notamment, d'un autofinancement comme vu précédemment de 191 579 €, d'un emprunt d'équilibre de 5 225 877 € à réajuster au moment de la reprise des résultat 2022. Enfin la dotation aux amortissements s'élève à comme vu précédemment à 1 358 410 €.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

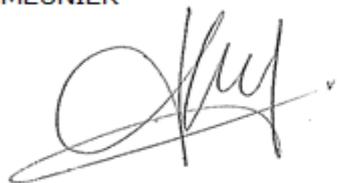
- D'adopter le budget primitif 2023 du budget annexe assainissement collectif pour un montant de 16 249 118 €.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 16 décembre 2022
et publié, affiché ou notifié le 16 décembre 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

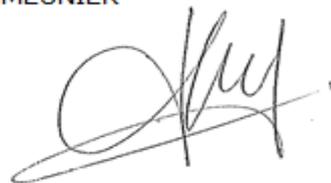
LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by 'MEUNIER' in a cursive script. A horizontal line is drawn across the bottom of the signature.

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, identical to the one on the left, consisting of a large, stylized 'D' followed by 'MEUNIER' in a cursive script. A horizontal line is drawn across the bottom of the signature.

BUDGET PRIMITIF 2023

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF FONCTIONNEMENT

CHAP	INTITULE	BP 2022	BTV 2022	BP 2023
	DEPENSES - OPERATIONS REELLES			
	Charges à caractère général RI	4 386 410	4 457 859	4 647 373
	Charges à caractère général hors RI	193 500	193 500	246 000
011	Total Charges à caractère général	4 579 910	4 651 359	4 893 373
012	Charges de personnel	394 506	394 506	465 142
66	Charges financières	145 313	145 313	154 240
	Charges de gestion courante RI	640 340	659 690	693 000
	Charges de gestion courante hors RI	140 500	301 770	70 000
65	Total Charges de gestion courante	780 840	961 460	763 000
	Charges exceptionnelles RI	94 233	89 733	172 000
	Charges exceptionnelles hors RI	0	14 500	10 000
67	Total Charges exceptionnelles	94 233	104 233	182 000
014	Atténuation de produit	520 000	580 000	510 000
68	Constitution de provision		0	0
022	Dépenses imprévues		200 000	0
	Total dépenses réelles	6 514 802	7 036 871	6 967 755
	DEPENSES - OPERATIONS D'ORDRE			
042	Amortissements des immobilisations	1 693 410	1 693 410	1 658 410
023	Virement à la section d'investissement	284 138	1 332 477	192 148
	Total dépenses d'ordre	1 977 548	3 025 887	1 850 558
	TOTAL DEPENSES	8 492 350	10 062 758	8 818 313
	RECETTES - OPERATIONS REELLES			
70	Redevances assainissement et participations branchements	7 268 850	7 268 850	7 611 013
74	Subventions	927 500	927 500	911 000
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions		111 270	
002	Excédent de fonctionnement		1 459 138	
	Total recettes réelles	8 196 350	9 766 758	8 522 013
	RECETTES - OPERATIONS D'ORDRE			
042	Amortissements des subventions	296 000	296 000	296 300
	Total recettes d'ordre	296 000	296 000	296 300
	TOTAL RECETTES	8 492 350	10 062 758	8 818 313

BUDGET PRIMITIF 2023

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF INVESTISSEMENT

CHAP	INTITULE	BP 2022	BTV 2022	BP 2023
	DEPENSES - OPERATIONS REELLES			
001	Déficit de l'exercice antérieur		479 593	
16	Emprunts & Dettes	435 000,00	456 000	516 405
20	Immobilisations incorporelles	1 009 100,00	1 009 738	476 500
21	Immobilisations corporelles	3 592 100,00	4 372 419	5 580 300
23	Immobilisations en cours	400 000,00	402 627	552 000
26	Participation	9 300,00	9 300	9 300
020	Dépenses imprévues		50 000	
	Total dépenses réelles	5 445 500	6 779 677	7 134 505
	DEPENSES - OPERATIONS D'ORDRE			
040	Amortissements des subventions	296 000	296 000	296 300
	Total dépenses d'ordre	296 000,00	296 000	296 300
	TOTAL DEPENSES	5 741 500	7 075 677	7 430 805
	RECETTES - OPERATIONS REELLES			
10	Excédent fonctionnement capitalisé		763 177	
13	Subventions d'investissement	1 036 000,00	1 036 000	354 370
16	Emprunts	2 727 952,00	2 250 613	5 225 877
001	Excédent investissement reporté			
	Total recettes réelles	3 763 952	4 049 791	5 580 247
	RECETTES - OPERATIONS D'ORDRE			
021	Virement de la section de fonctionnement	284 138,00	1 332 477	192 148
040	Amortissements des immobilisations	1 693 410,00	1 693 410	1 658 410
	Total recettes d'ordre	1 977 548,00	3 025 886,91	1 850 558
	TOTAL RECETTES	5 741 500	7 075 677	7 430 805



BUDGET PRIMITIF 2023
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (compris réfections de tranchées)
DETAIL DES INVESTISSEMENTS

Opération	Proposition (€ HT)
EXPERTISES COMPLEMENTAIRES SDA	
SDA Perrecy bourg, Sanvignes Velay, Charmoy bourg, Charmoy calvaire	10 000,00
SDA : Mise à jour des plans - repérage exhaustif de l'ensemble des réseaux (x, y ,z TN et z RD)	166 000,00
-SDA Torcy :	40 000,00
-SDA Montceau :	30 000,00
-SDA Blanzay :	30 000,00
-SDA St Sernin	35 000,00
-SDA Génelard	9 000,00
-SDA Ecuissess	19 000,00
-SDA Le Breuil	3 000,00
SDA :Conformité de branchement : Sectorisation/Fumigène/Tests au colorant	180 500,00
-SDA Torcy : Marcet et Acacias, Moullelongue, Anatole France	76 000,00
-SDA Montceau : ZA Prélong et ZA Equipages, ZA la Saule, Secteur Piscine-Pompiers-lycée Claudie Haigneré, Gautherets Sud, Gourdon (zone en séparatif)	84 500,00
-SDA Blanzay : Bois clair	20 000,00
-SDA St Sernin	PM
-SDA Genelard	PM
-SDA Ecuissess	PM
-SDA Le Breuil	PM
SDA : Nocturnes	PM
-SDA Torcy :	45 500,00
-SDA Montceau :	28 000,00
-SDA Blanzay :	20 000,00
Suivi des micropolluants (effluents et boues) RSDE	20 000,00
Suite Diagnostic amont (selon les demandes de la DDT)	20 000,00
Sous Total	396 500,00
TRAVAUX SUR RESEAUX EAUX USEES SDA ET HORS SDA	
RENOVATION DE RESEAU	
Rénovation Hors SDA	
Le Creusot - quartier d'Harfleur	PM
Le Creusot - La Molette - T3	73 000,00
Le Creusot - barre Jaures	56 000,00
Marmagne rue des millepertuis, rue des Pérelles, rue des Jonquilles, rue des Primevères lotissement du mont Loy - tranche 2 à l'intérieur du lotissement	175 000,00
Montceau - dévoiement école Bois du Verne	53 000,00
Montceau - dévoiement pour travaux VNF	PM
Mont Saint Vincent - centre bourg - place Colasset - mise en séparatif T0	80 000,00
Saint Pierre de Varenne - PR à la place de l'UDEP des Bernaux	100 000,00
Dotation - Renouvellement / mise à niveau de regards de visite - cadres et tampons	80 000,00
Dotation renouvellement des branchements EU et unitaires + mise à niveau des boîtes de branchement	150 000,00
Dotation nouvelles demandes de branchements isolés	330 000,00
Rénovation - urgences budget annexe	90 000,00
Renouvellement Régisseur (GER)	230 000,00
SOUS TOTAL HSDA	1 417 000,00



BUDGET PRIMITIF 2023
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (compris réfections de tranchées)
DETAIL DES INVESTISSEMENTS

Opération	Proposition (€ HT)
Rénovation SDA	
RCEA Blanzly - rue de l'Egalité : chemisage et dévoiement EU	80 000,00
RCEA Blanzly - La Chassagne - EU	36 000,00
SDA Blanzly - RCEA - Impasse St Louis	53 000,00
SDA Blanzly - 'Blanzly, allée Offenbach	28 800,00
SDA Torcy - Le Creusot - reprise des perpendiculaires à la rue du Chanzy	50 000,00
SDA Torcy - Le Creusot - rue des Puddleurs	63 000,00
SDA Torcy - Le Creusot - rue de l'artillerie (EU)	140 600,00
SDA Torcy - Montchanin - rue des chardonnerets - renouvellement	120 750,00
SDA Torcy - Torcy - Bd du 8 mai - chemisage	72 450,00
SDA Essarts - Sanvignes - talweg des Essarts - renouvellement du collecteur et réduction du nombre de DO (SAN1)	630 000,00
SDA Montceau - Montceau-Quai Gauthey - modification DO et vanne de restriction	88 000,00
SDA Saint Sernin - Saint Sernin du Bois - bourg	300 000,00
SDA CUCM - Traitement sur DO	30 000,00
<i>SDA Blanzly - Blanzly - Curtils/Gueugneau - Traitement sur DO</i>	
<i>SDA Torcy - Montchanin - Traitement sur DO</i>	
<i>SDA Montceau - Ensemble du système - Traitement sur DO</i>	
SDA CUCM - Optimisation DO	15 000,00
<i>SDA Montceau - Bords de la Bourbince + moulin neuf - clapets anti-retour</i>	
<i>SDA Montceau - Saint vallier - rue Louis Aublanc et impasse des carrières - Modification DO</i>	
<i>SDA Blanzly -Ensemble du système - modification des DO</i>	
<i>SDA Montceau - Montceau - Rue Danton et rue E Pottier - modification DO</i>	
SOUS TOTAL SDA	1 707 600,00
Sous Total	3 124 600,00



BUDGET PRIMITIF 2023
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (compris réfections de tranchées)
DETAIL DES INVESTISSEMENTS

Opération	Proposition (€ HT)
EXTENSION DE RESEAU	
Hors SDA	
RCEA - Blanzly -Centre - rue aux fèvres - extension pour desserte maisons existantes	0,00
<i>Creusot - Mach 2</i>	<i>PM</i>
Génelard - Place du champ de foire - extension pour desserte de l'école	90 000,00
<i>Saint Pierre de Varenne - extension pour lotissement communal des Ranches</i>	<i>PM</i>
<i>Saint Symphorien de Marmagne - lotissement communal</i>	<i>PM</i>
Sous Total HSDA	90 000,00
SDA	
SDA Blanzly - Montceau - RCEA-échangeur du bois du verne - restructuration du réseau et création du PR Puits Saint Pierre	700 000,00
SDA Blanzly - Montceau - RCEA-ZI Ste Elisabeth - restructuration du réseau et déplacement du PR Darty	600 000,00
SDA BLANZY - Blanzly - La Fiolle - création réseau EU strict T2	144 000,00
SDA Le Breuil - mise en séparatif rue de Creusot, amont D020, 21, 22	460 000,00
SDA Génelard - Génelard - rue Nationale - extension Eu pour mise en séparatif et réduction de ECP	83 500,00
SDA Montceau - Saint Vallier - mise en séparatif ZA La Saule (partie EU)	83 000,00
<i>SDA Blanzly/Montceau - Montceau, bois du Verne - mise en séparatif</i>	<i>PM</i>
Sous Total SDA	2 070 500,00
Sous Total	2 160 500,00



BUDGET PRIMITIF 2023
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (compris réfections de tranchées)
DETAIL DES INVESTISSEMENTS

Opération	Proposition (€ HT)
USINES DE DEPOLLUTION - 624 000 €	
Réinscription opérations 2021	
Blanzay construction d'une aire de dépotage de chlorure ferrique	25 000,00
Saint Sernin du bois - mise aux normes du silo à boues	PM
Sous Total Réinscription fin opérations 2021	25 000,00
SDA Les Essarts - Sanvignes - Construction d'une nouvelle UDEP	30 000,00
Saint Laurent d'Andenay - bassin de lagunage - travaux	10 000,00
Saint Symphorien - réalisation d'un chemin d'accès à l'UDEP d'Entrevaux	15 000,00
Mont Saint Vincent - Le Reuil	PM
Sécurisation des ouvrages	50 000,00
Sous Total	105 000,00
Renouvellement Régisseur (GER)	230 000,00
Sous Total	360 000,00
OPERATIONS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	
Diagnostic réseaux (ITV, essais fumée, nocturne) - hors SD	30 000,00
SDA CUCM - Autosurveillance (mise en place des points de mesure permanents)	20 000,00
<i>SDA Torcy - Autosurveillance</i>	
<i>SDA Blanzay - Autosurveillance</i>	
<i>SDA Montceau - Autosurveillance</i>	
Suivi du programme de travaux et actualisation des SDA	PM
Dotation - recherche et décrouissage / mise à niveau de regards de visite - SDA	300 000,00
Renouvellement programmé régisseur	92 000,00
Sous Total	442 000,00
RESERVE	
Extension - urgences budget annexe	100 000,00
Sous Total	100 000,00
TOTAL	6 583 600,00
hors GER	6 123 600,00
dont opérations réalisées dans le cadre du schéma directeur assainissement	4 278 100,00
dont opérations réalisées dans le cadre de la RCEA	1 353 000,00

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24710029000193	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE LA CUCM

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	29
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	30
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	31
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération n° 20SGADP0143 du 04/06/2020.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 818 313,00	8 818 313,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		8 818 313,00	8 818 313,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 430 805,00	7 430 805,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 430 805,00	7 430 805,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	16 249 118,00	16 249 118,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 881 173,00	0,00	4 893 373,00	4 893 373,00	4 893 373,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	394 506,00	0,00	465 142,00	465 142,00	465 142,00
014	Atténuations de produits	580 000,00	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
65	Autres charges de gestion courante	835 460,48	0,00	763 000,00	763 000,00	763 000,00
Total des dépenses de gestion des services		6 691 139,48	0,00	6 631 515,00	6 631 515,00	6 631 515,00
66	Charges financières	145 313,00	0,00	154 240,00	154 240,00	154 240,00
67	Charges exceptionnelles	214 316,00	0,00	182 000,00	182 000,00	182 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	115 186,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 265 954,48	0,00	6 967 755,00	6 967 755,00	6 967 755,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 332 476,91	0,00	192 148,00	192 148,00	192 148,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 556 410,00	0,00	1 658 410,00	1 658 410,00	1 658 410,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 888 886,91	0,00	1 850 558,00	1 850 558,00	1 850 558,00
TOTAL		10 154 841,39	0,00	8 818 313,00	8 818 313,00	8 818 313,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 818 313,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 268 850,00	0,00	7 611 013,00	7 611 013,00	7 611 013,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	927 500,00	0,00	911 000,00	911 000,00	911 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		8 196 350,00	0,00	8 522 013,00	8 522 013,00	8 522 013,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	92 083,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	111 270,48	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 399 703,48	0,00	8 522 013,00	8 522 013,00	8 522 013,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	296 000,00	0,00	296 300,00	296 300,00	296 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		296 000,00	0,00	296 300,00	296 300,00	296 300,00
TOTAL		8 695 703,48	0,00	8 818 313,00	8 818 313,00	8 818 313,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 818 313,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 554 258,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	857 738,21	0,00	476 500,00	476 500,00	476 500,00
21	Immobilisations corporelles	4 127 418,65	0,00	5 580 300,00	5 580 300,00	5 580 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	662 627,14	0,00	552 000,00	552 000,00	552 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 647 784,00	0,00	6 608 800,00	6 608 800,00	6 608 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	456 000,00	0,00	516 405,00	516 405,00	516 405,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	9 300,00	0,00	9 300,00	9 300,00	9 300,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	515 300,00	0,00	525 705,00	525 705,00	525 705,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 163 084,00	0,00	7 134 505,00	7 134 505,00	7 134 505,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	296 000,00		296 300,00	296 300,00	296 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	857 600,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 153 600,00		296 300,00	296 300,00	296 300,00
	TOTAL	7 316 684,00	0,00	7 430 805,00	7 430 805,00	7 430 805,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 430 805,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 036 000,00	0,00	354 370,00	354 370,00	354 370,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 250 613,09	0,00	5 225 877,00	5 225 877,00	5 225 877,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 286 613,09	0,00	5 580 247,00	5 580 247,00	5 580 247,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	763 177,43	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	763 177,43	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 049 790,52	0,00	5 580 247,00	5 580 247,00	5 580 247,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 332 476,91		192 148,00	192 148,00	192 148,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 556 410,00		1 658 410,00	1 658 410,00	1 658 410,00
041	Opérations patrimoniales (4)	857 600,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 746 486,91		1 850 558,00	1 850 558,00	1 850 558,00
	TOTAL	7 796 277,43	0,00	7 430 805,00	7 430 805,00	7 430 805,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 430 805,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 554 258,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 893 373,00		4 893 373,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	465 142,00		465 142,00
014	Atténuations de produits	510 000,00		510 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	763 000,00		763 000,00
66	Charges financières	154 240,00	0,00	154 240,00
67	Charges exceptionnelles	182 000,00	0,00	182 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 658 410,00	1 658 410,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		192 148,00	192 148,00
Dépenses d'exploitation – Total		6 967 755,00	1 850 558,00	8 818 313,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 818 313,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	296 300,00	296 300,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	516 405,00	0,00	516 405,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	476 500,00	0,00	476 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 580 300,00	0,00	5 580 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	552 000,00	0,00	552 000,00
26	Participations et créances rattachées	9 300,00	0,00	9 300,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 134 505,00	296 300,00	7 430 805,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 430 805,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 611 013,00		7 611 013,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	911 000,00		911 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	296 300,00	296 300,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8 522 013,00	296 300,00	8 818 313,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 818 313,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	354 370,00	0,00	354 370,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 225 877,00	0,00	5 225 877,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 615 000,00	1 615 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		43 410,00	43 410,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		192 148,00	192 148,00
Recettes d'investissement – Total		5 580 247,00	1 850 558,00	7 430 805,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 430 805,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 881 173,00	4 893 373,00	4 893 373,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	424 921,00	412 000,00	412 000,00
6068	Autres matières et fournitures	935 666,00	862 000,00	862 000,00
611	Sous-traitance générale	609 142,00	490 000,00	490 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	14 835,00	14 000,00	14 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	23 946,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	242 760,00	222 000,00	222 000,00
6156	Maintenance	120 165,00	130 000,00	130 000,00
6161	Multirisques	29 580,00	31 000,00	31 000,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	34 000,00	34 000,00
618	Divers	896 576,00	925 942,00	925 942,00
6226	Honoraires	1 354 912,00	1 546 000,00	1 546 000,00
6262	Frais de télécommunications	88 740,00	97 000,00	97 000,00
627	Services bancaires et assimilés	30,00	0,00	0,00
6288	Autres	15 000,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	18 500,00	19 431,00	19 431,00
6378	Autres taxes et redevances	86 400,00	100 000,00	100 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	394 506,00	465 142,00	465 142,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	394 506,00	465 142,00	465 142,00
014	Atténuations de produits (7)	580 000,00	510 000,00	510 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	580 000,00	510 000,00	510 000,00
65	Autres charges de gestion courante	835 460,48	763 000,00	763 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	111 270,48	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	724 190,00	763 000,00	763 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 691 139,48	6 631 515,00	6 631 515,00
66	Charges financières (b) (8)	145 313,00	154 240,00	154 240,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	135 676,08	144 902,00	144 902,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-765,00	-487,00	-487,00
6618	Intérêts des autres dettes	7 401,92	6 825,00	6 825,00
6688	Autre	3 000,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	214 316,00	182 000,00	182 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	38 283,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	34 500,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	141 533,00	172 000,00	172 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	100 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	100 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	115 186,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 265 954,48	6 967 755,00	6 967 755,00
023	Virement à la section d'investissement	1 332 476,91	192 148,00	192 148,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 556 410,00	1 658 410,00	1 658 410,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 513 000,00	1 615 000,00	1 615 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	43 410,00	43 410,00	43 410,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 888 886,91	1 850 558,00	1 850 558,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 888 886,91	1 850 558,00	1 850 558,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 154 841,39	8 818 313,00	8 818 313,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 818 313,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	17 008,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	17 495,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	-487,00
--------------------------------	---------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 268 850,00	7 611 013,00	7 611 013,00
704	Travaux	200 000,00	200 000,00	200 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	6 548 850,00	6 901 013,00	6 901 013,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	520 000,00	510 000,00	510 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	927 500,00	911 000,00	911 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	927 500,00	911 000,00	911 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 196 350,00	8 522 013,00	8 522 013,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	92 083,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	72 083,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	20 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	111 270,48	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat° actifs circulants	111 270,48	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 399 703,48	8 522 013,00	8 522 013,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	296 000,00	296 300,00	296 300,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	296 000,00	296 300,00	296 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		296 000,00	296 300,00	296 300,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 695 703,48	8 818 313,00	8 818 313,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 818 313,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DJ 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	857 738,21	476 500,00	476 500,00
2031	Frais d'études	857 738,21	476 500,00	476 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 127 418,65	5 580 300,00	5 580 300,00
2111	Terrains nus	0,00	25 200,00	25 200,00
2151	Installations complexes spécialisées	229 400,00	130 000,00	130 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	3 898 018,65	5 425 100,00	5 425 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	662 627,14	552 000,00	552 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	662 627,14	552 000,00	552 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 647 784,00	6 608 800,00	6 608 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	456 000,00	516 405,00	516 405,00
1641	Emprunts en euros	398 000,00	457 971,00	457 971,00
1678	Autres dettes condit° particulières	20 500,00	20 500,00	20 500,00
1687	Autres dettes	37 500,00	37 934,00	37 934,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	9 300,00	9 300,00	9 300,00
261	Titres de participation	9 300,00	9 300,00	9 300,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		515 300,00	525 705,00	525 705,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 163 084,00	7 134 505,00	7 134 505,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	296 000,00	296 300,00	296 300,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>296 000,00</i>	<i>296 300,00</i>	<i>296 300,00</i>
139111	<i>Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	<i>149 140,00</i>	<i>165 100,00</i>	<i>165 100,00</i>
139118	<i>Sub. équipt cpte résult. Autres</i>	<i>17 200,00</i>	<i>17 200,00</i>	<i>17 200,00</i>
13912	<i>Sub. équipt cpte résult. Régions</i>	<i>12 100,00</i>	<i>12 300,00</i>	<i>12 300,00</i>
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	<i>24 000,00</i>	<i>21 400,00</i>	<i>21 400,00</i>
13917	<i>Sub. équipt cpte résult. Budget communaut</i>	<i>5 600,00</i>	<i>5 600,00</i>	<i>5 600,00</i>
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	<i>87 960,00</i>	<i>74 700,00</i>	<i>74 700,00</i>
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	857 600,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	857 600,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 153 600,00	296 300,00	296 300,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 316 684,00	7 430 805,00	7 430 805,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 430 805,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 036 000,00	354 370,00	354 370,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 036 000,00	159 370,00	159 370,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	195 000,00	195 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 250 613,09	5 225 877,00	5 225 877,00
1641	Emprunts en euros	2 250 613,09	5 225 877,00	5 225 877,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 286 613,09	5 580 247,00	5 580 247,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	763 177,43	0,00	0,00
1068	Autres réserves	763 177,43	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		763 177,43	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 049 790,52	5 580 247,00	5 580 247,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 332 476,91	192 148,00	192 148,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 556 410,00	1 658 410,00	1 658 410,00
28031	Frais d'études	22 100,00	22 000,00	22 000,00
28033	Frais d'insertion	900,00	860,00	860,00
281311	Bâtiments d'exploitation	199 000,00	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	7 800,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	344 279,40	1 589 970,00	1 589 970,00
281532	Réseaux d'assainissement	797 700,00	0,00	0,00
281562	Service d'assainissement	139 020,60	0,00	0,00
28188	Autres	2 200,00	2 170,00	2 170,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	43 410,00	43 410,00	43 410,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 888 886,91	1 850 558,00	1 850 558,00
041	Opérations patrimoniales (8)	857 600,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	857 600,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 746 486,91	1 850 558,00	1 850 558,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 796 277,43	7 430 805,00	7 430 805,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 430 805,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					14 268 598,68									
1641 Emprunts en euros (total)					14 268 598,68									
412 réam	SFIL CAFFIL	08/10/2019	01/12/2019	01/12/2020	5 350 831,61	F	Taux fixe à 2 %	2,000	2,029	EUR	A	P	O	A-1
419	CAISSE D'EPARGNE	02/12/2008	02/12/2008	25/05/2009	17 851,78	F	Taux fixe à 3.74 %	3,740	3,740	EUR	A	P	O	A-1
455	CREDIT MUTUEL	22/11/2012	01/01/2014	31/03/2014	161 563,12	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	5,043	EUR	T	P	O	A-1
474	SFIL CAFFIL	07/05/2005	01/01/2018	01/06/2018	28 173,37	V	(Euribor 12M + 0.25)-Floor -0.25 sur Euribor 12M	0,119	0,121	EUR	A	X	O	A-1
478 ASS	Agence France Locale	19/09/2019	21/10/2019	20/03/2020	97 999,97	F	Taux fixe à 0.1 %	0,100	0,102	EUR	T	C	O	A-1
479	Agence France Locale	12/12/2019	18/12/2019	20/03/2020	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,722	EUR	T	C	O	A-1
480 ASS	Agence France Locale	12/12/2019	22/06/2020	21/09/2020	1 050 000,00	V	(EONIA(Préfixé) + 0.2)-Floor 0 sur EONIA(Préfixé)	0,200	0,203	EUR	T	C	O	A-1
481 ASS	CAISSE D'EPARGNE	15/01/2020	01/01/2021	05/02/2021	229 394,76	F	Taux fixe à 1.7 %	1,700	1,711	EUR	T	P	O	A-1
482 ASS	BANQUE POSTALE	06/04/2020	01/01/2021	15/02/2021	232 784,07	F	Taux fixe à 1.4 %	1,400	1,407	EUR	T	P	O	A-1
483	Agence France Locale	15/12/2020	20/09/2021	20/12/2021	400 000,00	V	(Euribor 3M + 0.29)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,290	0,295	EUR	T	C	O	A-1
485	BANQUE POSTALE	20/12/2021	30/09/2022	01/01/2023	500 000,00	V	(€STR(Postfixé) + 0.44)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	0,440	0,447	EUR	T	C	O	A-1
486	SFIL CAFFIL	20/12/2021	30/12/2021	01/04/2022	700 000,00	F	Taux fixe à 0.74 %	0,740	0,742	EUR	T	C	O	A-1
487	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/06/2022	01/07/2023	24/09/2023	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.76 %	1,760	1,760	EUR	T	P	O	A-1

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
488	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/07/2022	01/08/2027	29/09/2027	3 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.53)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,530	1,530	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					331 217,04									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					331 217,04									
470	Agence de l'Eau Loire Bretagne	22/09/2015	22/09/2015	31/10/2017	331 217,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					931 573,86									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					931 573,86									
425	AUTRE	01/01/2008	01/01/2008	01/04/2008	547 700,03	V	Autre...	0,000	0,000	EUR	A	X	O	A-1
457	AUTRE	01/01/2015	01/01/2015	01/02/2015	383 873,83	F	Autre...	4,500	4,500	EUR	A	P	O	A-1
Total général					15 531 389,58									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 722 560,68					457 970,70	144 901,06	0,00	11 388,78
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 722 560,68					457 970,70	144 901,06	0,00	11 388,78
412 réam	N	0,00	A-1	4 542 961,58	17,92	F	Taux fixe à 2 %	2,022	208 005,74	96 339,06	0,00	7 571,60
419	N	0,00	A-1	2 722,37	1,40	F	Taux fixe à 3.74 %	3,738	1 287,96	149,99	0,00	60,81
455	N	0,00	A-1	116 063,99	14,00	F	Taux fixe à 4.95 %	4,937	5 621,11	5 920,13	0,00	0,00
474	N	0,00	A-1	5 792,34	1,42	V	(Euribor 12M + 0.25)-Floor -0.25 sur Euribor 12M	1,842	3 623,85	58,33	0,00	110,27
478 ASS	N	0,00	A-1	57 794,85	5,72	F	Taux fixe à 0.1 %	0,101	10 051,28	64,95	0,00	1,77
479	N	0,00	A-1	800 000,00	15,97	F	Taux fixe à 0.71 %	0,718	50 000,00	5 983,48	0,00	173,56
480 ASS	N	0,00	A-1	866 250,00	16,47	F	Taux fixe à 0.78 %	0,789	52 500,00	7 109,65	0,00	206,46
481 ASS	N	0,00	A-1	185 598,36	11,10	F	Taux fixe à 1.7 %	1,695	14 847,14	3 313,26	0,00	482,04
482 ASS	N	0,00	A-1	188 413,41	11,37	F	Taux fixe à 1.4 %	1,396	14 997,40	2 769,24	0,00	329,73
483	N	0,00	A-1	355 000,00	17,72	F	Taux fixe à 0.52 %	0,526	20 000,00	1 937,43	0,00	56,41
485	N	0,00	A-1	475 000,00	18,75	F	Taux fixe à 0.66 %	0,658	25 000,00	3 247,30	0,00	775,04
486	N	0,00	A-1	651 000,00	23,00	F	Taux fixe à 0.74 %	0,738	28 000,00	4 946,90	0,00	1 190,97
487	N	0,00	A-1	1 475 963,78	24,48	F	Taux fixe à 1.76 % Taux fixe à 1.76 %	1,797	24 036,22	13 061,34	0,00	430,12
488	N	0,00	A-1	0,00	63,49	V	(Livret A(Préfixé) + 0.53)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		204 991,34					20 499,14	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		204 991,34					20 499,14	0,00	0,00	0,00
470	N	0,00	A-1	204 991,34	9,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	20 499,14	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		292 043,88					37 933,11	6 824,95	0,00	5 618,85
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		292 043,88					37 933,11	6 824,95	0,00	5 618,85
425	N	0,00	A-1	107 413,38	8,25	V	Autre...	0,974	17 985,65	1 214,00	0,00	786,08
457	N	0,00	A-1	184 630,50	15,08	F	Autre...	2,845	19 947,46	5 610,95	0,00	4 832,77
Total général		0,00		10 219 595,90					516 402,95	151 726,01	0,00	17 007,63

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	10 219 595,90	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 750 €	30/09/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'insertion (non suivis de travaux)	5	30/09/2015
L	Frais d'étude (non suivis de travaux)	5	30/09/2015
L	Constructions	60	30/09/2015
L	Installations, matériel et outillage	60	30/09/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		812 705,00	I 812 705,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		516 405,00	516 405,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	457 971,00	457 971,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	20 500,00	20 500,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	37 934,00	37 934,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		296 300,00	296 300,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	296 300,00	296 300,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	812 705,00	0,00	0,00	812 705,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 850 558,00	III 1 850 558,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 850 558,00	1 850 558,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	22 000,00	22 000,00
28033	Frais d'insertion	860,00	860,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 589 970,00	1 589 970,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
281562	Service d'assainissement	0,00	0,00
28188	Autres	2 170,00	2 170,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	43 410,00	43 410,00
021	Virement de la section d'exploitation	192 148,00	192 148,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 850 558,00	0,00	0,00	0,00	1 850 558,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 812 705,00
Ressources propres disponibles	IV 1 850 558,00
Solde	V = IV – II (6) 1 037 853,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2020-EURUUG-V Rénovation des usines de dépollution	1 410 320,00	0,00	1 410 320,00	715 568,00	452 000,00	242 752,00
2022-EUSDAHSDA-V Travaux sur réseaux eaux usées SDA et Hors SDA	27 533 481,00	0,00	27 533 481,00	4 099 200,00	5 681 600,00	17 752 681,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
26/09/2017 - Régie intéressée	Veolia Eau	Creusot Montceau Eau	Société locale	39 524 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				
- Participation au capital	Agence France Locale	AFL	Société territoriale	46 600,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .